



Composter les déchets alimentaires de la cantine

Le 11/12/2020, Formation pour les élèves par Mickaël Potier,
du service Environnement de Val de Garonne Agglomération

Les déchets :

Les déchets sont des objets ou des substances dont on ne se sert plus. Exemples : masque jetable usagé, emballage plastique de biscuits, vêtements abîmés... Nous produisons énormément de déchets chaque jour. **La première chose à faire pour réduire la pollution liée à ces déchets est de les trier.**

Certains déchets sont **recyclables**, c'est-à-dire qu'ils peuvent être transformés en produits neufs. Ils doivent être jetés dans le bac de tri sélectif correspondant. Exemple : une bouteille en verre cassée, jetée dans le bac de tri du verre, sera retransformée en un objet en verre.

D'autres déchets ne sont **pas recyclables**, et sont à jeter dans la poubelle noire. C'est notamment le cas de nombreux objets en plastiques.

Le parcours des déchets :

Les **déchets recyclables** sont envoyés dans un centre de tri sélectif, où ils sont lavés et triés par matière. Cela produit des matières qui peuvent être réutilisées pour la fabrication d'autres produits. Tous les centres de tri n'ont pas les mêmes moyens techniques, et cela influence le tri des déchets. Le centre de tri qui gère les déchets du Mas d'Agenais vient de s'améliorer et pourra trier tous les emballages plastiques à partir de janvier 2021. Ces déchets pourront donc être jetés dans les déchets recyclables.

Les **déchets non recyclables** produits par les foyers ou le collège sont enfouis. C'est-à-dire qu'on creuse de grands trous dans le sol, de la taille de plusieurs terrains de football, on imperméabilise le fond pour ne pas polluer les nappes d'eau souterraines, et on y enterre les déchets non recyclables avant de reboucher les trous. Ensuite on surveille que cela ne pollue pas

trop. Puis il faut ensuite trouver un autre endroit pour faire un autre trou dans un endroit qui ne craint pas trop la pollution, et continuer comme cela... Cette méthode n'est pas durable, il faut absolument réduire la quantité des déchets non recyclables.

Pour réduire ces déchets, il faut **limiter le suremballage** : acheter en vrac, privilégier les formats familiaux, éviter les marques qui suremballent, boire l'eau du robinet... Quand c'est possible, on peut aussi **choisir des matières** plus solides, ou qui se recycle mieux. **Faire soi-même** certains produits (lessive, pastilles pour lave-vaisselle, cosmétiques...) permet également de limiter les emballages. On peut aussi essayer de **donner une nouvelle vie** à certains déchets : transformer une boîte de conserve en pot de fleur, un bidon en mangeoire pour les oiseaux... Enfin, il est possible de **composter** les déchets issus de l'alimentation : c'est le compostage.

Le compostage :

Le compostage consiste à mettre les déchets alimentaires dans un composteur, un grand bac dans lequel **ces déchets vont se décomposer**, par l'action de petites bêtes. Au début, ce sont les bactéries qui travaillent, ce qui augmente la température et l'humidité dans le composteur. Ces conditions sont propices au développement des champignons, qui sont capable de dégrader la lignine qui compose le bois et les végétaux les plus durs. Les petits animaux décomposeurs (insectes, cloportes, escargots, vers de terre...) entrent ensuite en jeu pour se régaler de tous ces restes. Cela réduit énormément le volume de déchets et permet de les transformer en compost : un **engrais très utile dans les jardins**. Il faut environ 8 mois pour que le compost soit prêt. Mais attention, il ne faut pas faire n'importe quoi.

Un composteur fonctionne grâce aux êtres vivants qui s'y trouvent. De même qu'un corps humain a besoin de manger équilibré, un composteur a besoin d'un équilibre entre des **matières azotées** (restes alimentaires, épluchures) et des **matières carbonées** (feuilles mortes, carton, papier, brindilles, bois broyé). Il faut environ une dose de matières carbonées pour une dose de matières azotées. **Lorsque cet équilibre est respecté, le composteur peut digérer tous les restes alimentaires** (viande, agrume, pelures d'oignon, plats en sauce...), tant que les quantités sont raisonnables. Comme dans un corps humain, les excès sont mauvais. Et la digestion est plus facile quand les gros déchets sont coupés en petits morceaux.

D'autres éléments sont à surveiller pour que le composteur fonctionne correctement. Il faut **s'assurer que l'air circule**. Pour cela, on peut remuer le contenu du composteur de temps en temps. Il faut aussi surveiller que **l'humidité reste aux environs de 75%**. L'humidité dépend des matières versées dans le composteur. Il ne faut pas hésiter à arroser de temps en temps si cela semble un peu sec.

Le compostage au collège :

Le collège dispose de 4 composteurs et d'une bonne quantité de matières carbonées : taille des arbres, feuilles d'automne... S'il est possible de stocker cette matière pour l'utiliser dans les composteurs, cela permettra de composter efficacement une grande quantité des déchets issus de la cantine. La formation des adultes au compostage permettra de définir dans quelle mesure cela pourra se faire. Ces déchets venant principalement des assiettes, il faudra veiller à bien suivre les indications données pour que le tri se fasse correctement et que les composteurs puissent fonctionner efficacement.